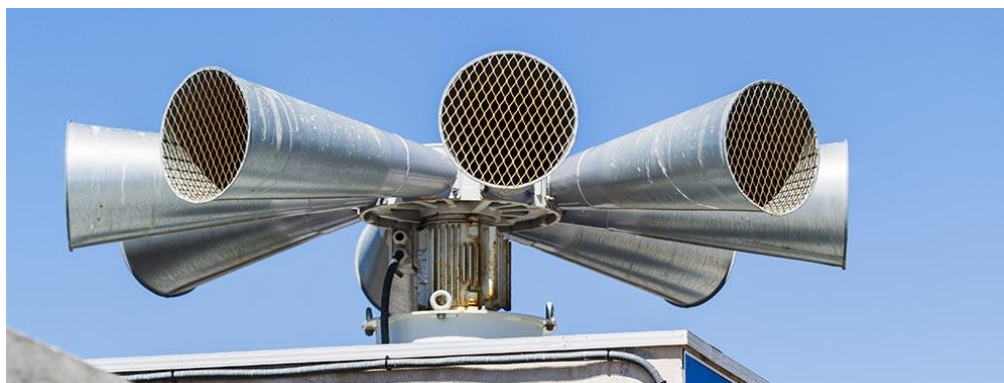


Mardi 21 juin 2022

## Raccordement et essai de la dernière sirène d'alerte du système SAIP

La société Eiffage vient d'effectuer le raccordement de la dernière sirène du système d'alerte et d'information des populations au sommet de la tour n°15 située au 2 rue Descartes à Châteauroux.

Afin d'éviter tout mouvement de panique au sein de la population, nous vous informons que le jeudi 23 juin 2022 à 11h, des essais seront organisés.



### Qu'est-ce que le système d'alerte et d'information des populations ?

Le Système d'alerte et d'information aux populations (SAIP) permet d'avertir la population d'une zone donnée, d'un danger imminent et de l'informer sur la nature du risque et le comportement à tenir. Basé sur la multidiffusion des messages, il rassemble donc différents vecteurs ainsi qu'un logiciel de déclenchement permettant aux maires et aux préfets d'assurer la protection de leur population.

### À qui est-il destiné ?

Le SAIP est un ensemble structuré d'outils permettant la diffusion d'un signal ou d'un message par les autorités. Son objectif est d'alerter une population exposée, ou susceptible de l'être, aux conséquences d'un événement grave imminent ou en cours. Elle doit alors adopter un comportement réflexe de sauvegarde. Son déclenchement et le contenu du message sont réservés à une autorité chargée de la protection générale de la population, de l'ordre public

### CONTACT PRESSE

et de la défense civile. Sur le terrain, cette compétence est détenue par le maire et le préfet de département.

## Une double fonction

### Une fonction d'alerte

En l'entendant, la population doit appliquer les comportements réflexes de sauvegarde comme se mettre en sécurité et se tenir informé. Cette fonction d'alerte doit donc trouver une population déjà sensibilisée, connaissant le signal d'alerte et en capacité de réagir de manière pertinente. Tous les citoyens contribuent ainsi à l'efficacité des actions de secours de la sécurité civile.

### Une fonction d'information

Le SAIP permet aussi de préciser les consignes de sécurité à suivre en urgence et de donner les indications sur l'évolution de l'évènement.

## Quelles sont les principales caractéristiques du SAIP ?

### Plusieurs vecteurs d'alerte et d'information

Le SAIP mobilise plusieurs vecteurs d'alerte et d'information de la population, le principe de base étant la multidiffusion :

- les sirènes,
- un service de diffusion de l'alerte à des opérateurs, relayant avec leurs propres moyens ces informations (notamment panneaux à message variable, radios, ensemble mobiles d'alerte, comptes officiels des réseaux sociaux...)

### Un logiciel de déclenchement à distance

Une application logicielle intégrant une interface cartographique permettra le déclenchement sécurisé des moyens d'alerte par les autorités à différents échelons en deux phases de déploiement.

#### Phase 1 :

Au sein des services du ministère de l'Intérieur :

- dans les départements, à partir du centre opérationnel départemental (COD) du préfet,
- dans les zones de défense, à partir du centre opérationnel de zone (COZ) de l'état-major interministériel de zone,

---

## CONTACT PRESSE

- sur le territoire national, à partir du centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (COGIC) du ministère de l'Intérieur.

**Phase 2 :**

- dans les communes, par le maire,
- dans les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) et, sur ordre d'un maire ou du préfet, à partir du centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) des sapeurs-pompiers,
- sur le territoire national, à partir des centres de détection et de commandement et du centre national des opérations aériennes (CNOA) de l'armée de l'air.

---

**CONTACT PRESSE**

Christophe Le Bris  
christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr  
02 54 08 33 19  
www.chateauroux-metropole.fr